

Directeur d'école de musique : un nouveau métier ?

Cycle de formation proposé par le CEPRAVOI et le CNFPT

PUBLICS :

- Directeur d'école de musique associative
- Directeur d'école de musique d'une collectivité territoriale

ENJEUX DE LA FORMATION :

Le directeur au sein de son école n'est pas simplement un musicien et un pédagogue mais, de plus en plus, un manager qui doit piloter son établissement en prenant en compte les spécificités du territoire et en l'inscrivant dans la politique culturelle de sa collectivité. Il doit travailler avec les élus et sa hiérarchie, gérer un budget et du personnel ainsi que manager son équipe et créer des partenariats avec d'autres acteurs culturels. Ces activités, qui prennent de plus en plus de place, l'amènent à développer des compétences éloignées de son cœur de métier.

À partir d'un état des lieux effectué par l'UDEM 37 (union départementale de l'Indre-et-Loire qui fédère près de 30 écoles de musique), un cycle de formation au métier de directeur a été mis en place avec le CNFPT

L'ambition est d'offrir une formation équivalente aux directeurs des écoles de musique, quelque soit leur statut. Cette démarche s'inscrit dans la réflexion, plus globale, de la mise en place du schéma départemental des enseignements artistique (loi d'août 2004).

DEMARCHE :

La démarche mise en place doit permettre d'accompagner les participants dans leur parcours de professionnalisation.

Deux modules complémentaires sont proposés, en 2006, suite au recensement des besoins de formation, effectué par l'UDEM 37, auprès des directeurs d'Indre-et-Loire :

- Module 1 : rôle et positionnement du directeur
- Module 2 : le directeur manager

Ces deux premiers modules seront proposés à l'ensemble des directeurs du département selon les modalités suivantes :

- Un cycle à destination des personnels associatifs, piloté par le CEPRAVOI, les 20 et 21 novembre puis les 15 et 16 décembre 2006 ;
- Un cycle à destination des personnels territoriaux, piloté par le CNFPT, les 26 et 27 octobre puis les 13 et 14 novembre 2006.

OBJECTIFS ET CONTENUS PEDAGOGIQUES DES DEUX MODULES :

MODULE 1 : LE ROLE ET POSITIONNEMENT DU DIRECTEUR

Formateur : Bernard Cuvelier

Objectifs :

- Analyser les enjeux et les évolutions liés au métier de directeur aujourd'hui ;
- Identifier sa place (avec son C.A et sa hiérarchie) son rôle et ses fonctions de directeur ;
- Identifier ses ressources personnelles ainsi que ses marges de progression.

Contenus :

Jour 1 • 9h à 10h et de 13h30 à 16h30 :

- 1 • Les évolutions de l'environnement professionnel :
 - Une évolution de la demande sociale ;
 - La nécessité du travail en partenariat ;
 - Le rapport avec la politique municipale, les élus et le conseil d'administration ;
 - La nécessité de travailler autrement.

Jour 2 • 9h à 10h et de 13h30 à 16h30 :

- 2 • L'impact de ces changements sur le métier de directeur :
 - Une importance accrue des fonctions de gestionnaire, de manager et de pilote de projet ;
 - Le développement de compétences nouvelles.
- 3 • L'analyse des pratiques de direction des participants :
 - Les ressources personnelles et les marges de progression de chacun.

Les différents sujets abordés lors de ce module mettront en évidence la nécessité de traiter les questions de « management » et « pilotage de projet d'équipe » qui seront abordés dans le module 2.

MODULE 2 : LE DIRECTEUR MANAGER

Formateur : André Géninot

Objectifs :

- Comprendre ce que peut apporter le management dans sa pratique au quotidien ;
- Connaître les différentes composantes de la fonction de manager ;
- Acquérir des méthodes et des outils de management dans le pilotage et l'animation de son équipe.

Contenus :

Jour 1 • 9h à 10h et de 13h30 à 16h30 :

- Définition du management et de ses différentes composantes : piloter, organiser le travail, animer son équipe, contrôler et évaluer ;
- Les différents styles et modes de management ;

Jour 2 • 9h à 10h et de 13h30 à 16h30 :

- Le rôle du directeur dans l'animation et la conduite de son équipe ;
- Les méthodes et outils d'organisation et de suivi de l'activité.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les méthodes actives seront privilégiées afin de répondre au mieux aux besoins des participants :

- Analyse des pratiques professionnelles
- Travail sur les représentations
- Travaux pratiques de sous-groupes
- Apports de contenus théoriques, de méthodes et d'outils

CONTACTS :

- Responsable du projet au CNFPT ; Dominique Isselé 02 38 78 99 40
- Responsable du projet au CEPRAVOI ; Céline MOREL 02 47 50 70 02